



Le delta d'Okavango, Botswana

Source: iStock

PROGRAMME « RENFORCER LES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE FACE AUX CATASTROPHES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE »

Résultat 2

Les communautés économiques régionales africaines ont des capacités opérationnelles de coordination, de planification et de conseil politique de PRC afin d'appuyer leurs États membres respectifs et les programmes régionaux et sous-régionaux

Rapport d'activité du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018



Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne



Une initiative du Groupe des États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, financée par l'Union européenne et gérée par GFDRR

Mis en œuvre par :



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

PROGRAMME ACP-UE DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX CATASTROPHES NATURELLES

UNE INITIATIVE DU GROUPE DES ETATS D'AFRIQUE, CARAÏBES ET PACIFIQUE,
FINANCÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE ET GÉRÉE PAR GFDRR

Programme Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne : Résultat 2

Rapport d'activités 2017-18

Ce rapport résume les activités et les réalisations relevant du Résultat 2 du programme **Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne** : Les communautés économiques régionales africaines ont des capacités opérationnelles de coordination, de planification et de conseil politique de PRC afin d'appuyer leurs États membres respectifs et les programmes régionaux et sous-régionaux pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

© Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement

Banque mondiale - 1818 H Street, N.W., Washington, D.C., 20433, U.S.A.

Tous droits réservés. Ce rapport a été produit pour le programme « Renforcement de la résilience aux aléas naturels dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne », mis en œuvre dans le cadre du Programme Afrique Caraïbes et Pacifique–Union européenne de prévention des risques des catastrophes naturelles (ACP-UE NDRR), une initiative du Groupe des pays ACP, financée par l'Union européenne et gérée par la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale. Bien que tous les efforts raisonnables aient été pris pour présenter des informations précises dans ce rapport, les constats, interprétations et conclusions exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues de l'ACP, de l'Union européenne ou de la Banque mondiale/GFDRR, ni ne garantissent l'exactitude des données. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur toute carte dans ce travail n'impliquent aucun jugement de la part de l'ACP, de l'Union européenne ou de la Banque mondiale/GFDRR quant au statut juridique de tout territoire ou l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Le texte dans cette publication peut être reproduit en tout ou en partie et sous quelque forme à des fins éducatives ou à but non lucratif, sans permission spéciale pour autant que l'indication de la source soit faite. Le Secrétariat de la GFDRR serait heureux de recevoir une copie de toute publication qui utilise ce rapport comme une source. Des copies peuvent être envoyées au Secrétariat de la GFDRR à l'adresse sur la couverture arrière. Aucune utilisation de cette publication ne peut être prévue pour la revente ou à d'autres fins commerciales sans autorisation écrite préalable du Secrétariat de la GFDRR. Toutes les images restent la propriété exclusive de la source et ne peuvent servir à aucun but sans la permission écrite de la source.

Notes : *Les contributions financières et les dépenses déclarées sont consignées jusqu'au 30 juin 2018 ; tous les montants sont en dollars américains (\$), sauf indication contraire.*

Sigles et abréviations

ACC	Adaptation au changement climatique
ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
BAfD	Banque africaine de développement
CONASUR	Conseil national de secours, d'urgence et de réhabilitation du Burkina Faso
CUA	Commission de l'Union africaine
CDEMA	Caribbean Disaster Emergency Management Agency (Agence de gestion des urgences et catastrophes des Caraïbes)
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
CEPREDENAC	Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale et en République dominicaine
CER	Communautés économiques régionales
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
DIPEM	Département de l'intégration physique, économique et monétaire
DRF	Disaster Recovery Framework (Cadre de relèvement post-catastrophe)
DRM-TAC	Disaster Risk Management Sectoral Focal Points Technical Advisory Committee (Comité consultatif technique des points focaux sectoriels de Gestion des risques de catastrophes)
FED	Fonds européen de développement
GFDRR	Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement)
GHACOF	Greater Horn of Africa Climate Outlook Forum (Forum sur les perspectives climatiques de la Grande Corne de l'Afrique)
GRC	Gestion des risques de catastrophes
ICPAC	IGAD Climate Prediction and Application Center (Centre de prédiction et d'application climatique de l'IGAD)
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
IGAD	Inter-Governmental Authority on Development (Autorité intergouvernementale pour le développement)
NDMA	National Disaster Management Agency (Agence nationale de gestion des catastrophes)
NDRR	Natural Disaster Risk Reduction Program (Programme de prévention des risques des catastrophes naturelles)
OCHA ROWCA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs for West and Central Africa (Bureau régional pour la Coordination des affaires humanitaires pour l'Afrique de l'Ouest et centrale)
PDNA	Post-Disaster Needs Assessment (Évaluation des besoins post-catastrophe)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRC	Prévention des risques de catastrophes
R2	Programme du Résultat 2 : Le programme dont il est fait état dans cette brochure
SADC	Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe)
SARCOF	Forum régional sur les perspectives climatiques d'Afrique australe
SFM	Sendai Framework Monitor (Suivi du Cadre de Sendai)
SIG	Système d'information géographique
SPC	Secretariat of Pacific Community (Secrétariat de la communauté du Pacifique)
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNISDR	United Nations Office for Disaster Risk Reduction (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes)
WASCAL	West African Science Service Center on Climate Change and Adapted Land Use (Centre ouest-africain de service scientifique sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres)



Chutes d'Epupa sur la rivière Kunene en Namibie.

Source: iStock

Sigles et abréviations	1
Introduction	3
À propos du programme	4
Comment nous travaillons	8
Faits saillants	10
Activités à l'échelle du programme	11
Le programme au sein de la CEEAC	14
Le programme au sein de la CEDEAO	17
Le programme au sein de l'IGAD	21
Le programme au sein de la SADC	28

Introduction

Ce rapport d'activité donne un aperçu des activités en 2017-2018 (exercice 2018) du Résultat 2, qui fait partie du programme de *Renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne*. Le programme a été lancé en 2015 par le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE), pour assurer la mise en œuvre efficace d'un cadre africain complet de gestion des risques de catastrophe (GRC). L'Afrique subsaharienne compte actuellement 32 des 47 pays désignés comme étant les pays les moins développés, qui sont touchés de façon disproportionnée par la fréquence et l'ampleur toujours croissantes des catastrophes.

Le programme se compose de cinq Résultats qui à eux tous représentent l'ensemble des aspects de la GRC et qui sont mis en œuvre par quatre partenaires : la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAfD), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale. Le programme du Résultat 2 est mis en œuvre par la GFDRR. Il vise à améliorer les capacités en matière de conseil à la coordination, à la planification et aux politiques de prévention des risques de catastrophes des Communautés Economiques Régionales (CER) africaines suivantes : la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Ce rapport d'activité fait état de la coordination et de l'échange de connaissances qui sont essentiels au Résultat 2 et au *Programme de Renforcement de la résilience aux catastrophes en Afrique subsaharienne* pris dans son ensemble. Les CER se sont réunies en mai 2018 à Mexico à l'occasion du Forum Understanding Risk avec les quatre partenaires en charge de l'exécution ainsi qu'avec des partenaires des Caraïbes et du Pacifique, en vue de partager et d'apprendre des expériences en termes de gestion des risques de catastrophes dans les différentes régions ACP. Par ailleurs, ces quatre partenaires ont tenu des réunions du Comité de pilotage en vue de discuter de l'avancement des cinq Résultats.

Ce rapport met également en évidence les contributions que le Résultat 2 a apportées au cours de l'année écoulée à l'adoption de documents de politique régionale majeurs, qui faciliteront l'intensification de l'appui que les communautés économiques régionales apporteront à leurs États membres ainsi qu'aux programmes régionaux et sous-régionaux. La SADC a adopté son *Plan régional de préparation aux catastrophes* au cours de la toute première conférence régionale de la SADC sur la prévention des risques de catastrophes ; la CEEAC, quant à elle, a adopté le *Plan d'action de l'Afrique centrale pour la prévention des risques de catastrophes* en conformité avec le cadre de Sendai. Plusieurs formations sur la méthodologie du PDNA (évaluation des besoins post-catastrophe) ont reçu l'appui de la CEDEAO et de l'IGAD.

Les activités décrites dans le présent rapport témoignent ainsi des progrès croissants accomplis par le Résultat 2, parallèlement aux autres Résultats du *Programme de Renforcement de la résilience aux catastrophes en Afrique subsaharienne*, pour le renforcement de la résilience des régions, des pays et des communautés d'Afrique subsaharienne face aux impacts de catastrophes naturelles et du changement climatique.



Chemin de terre, parc national d'Amboseli, Kenya.

Source: iStock

À propos du programme

En 2015, l'Union européenne et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont instauré le programme *Renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne* pour 2015-2020, financé dans le cadre du 10e Fonds européen de développement (FED). Le programme a pour objectif général de **renforcer la résilience des régions, des pays et des communautés d'Afrique subsaharienne aux impacts de catastrophes naturelles**. Sont également concernés les impacts potentiels du changement climatique pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable.

Pour ce faire, cinq Résultats ont été retenus pour une mise en œuvre par plusieurs partenaires. Ils recouvrent l'ensemble des aspects concernant les mesures de gestion des risques de catastrophes et de renforcement des capacités. Il s'agit des résultats suivants :

- R1** — Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la stratégie régionale africaine sur la prévention des risques de catastrophes. *Mis en œuvre par la CUA et l'UNISDR.*
- R2** — **Les communautés économiques régionales africaines ont des capacités opérationnelles de coordination, de planification et de conseil politique de la PRC afin d'appuyer leurs États membres respectifs et les programmes régionaux et sous-régionaux. *Mis en œuvre par la GFDRR.***
- R3** — Les capacités de base des Centres climatiques régionaux et nationaux sont améliorées afin de répondre aux besoins d'une utilisation efficace des services de météo et du climat des agences de prévention des risques de catastrophes et des secteurs socio-économiques, de cibler les communautés et les systèmes d'alerte précoce en temps réel. *Mis en œuvre par la BAfD.*
- R4** — Les pays africains ont amélioré leurs connaissances en matière de risques à travers la compilation de données historiques relatives aux catastrophes afin de renseigner l'évaluation et la modélisation des risques futurs. *Mis en œuvre par l'UNISDR.*
- R5** — Des stratégies de financement multirisques sont développées aux niveaux régional, national et local afin d'aider les pays africains dans des prises de décisions éclairées et d'atténuer les impacts socio-économiques budgétaires et financiers des catastrophes. *Mis en œuvre par la GFDRR.*

La GFDRR est responsable de la mise en œuvre des Résultats 2 et 5. Le présent rapport d'activité couvre les réalisations du Résultat 2. Le programme du Résultat 2 est financé grâce à une contribution supplémentaire de 20 millions d'euros au Fonds fiduciaire à bailleur de fonds unique du programme ACP-UE de prévention des risques des catastrophes naturelles (NDRR).

Objectif

L'objectif spécifique du programme du Résultat 2 est de **renforcer et d'accélérer la mise en œuvre efficace d'un cadre africain complet de prévention des risques de catastrophes et de gestion des risques au niveau régional dans les communautés économiques régionales d'Afrique suivantes** : la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Résultats attendus et objectifs

Les principaux résultats attendus du programme du Résultat 2 sont les suivants :

- 1** Opérationnalisation des stratégies de PRC des CER conformément à leur plan d'action respectif, en s'appuyant sur les réalisations d'initiatives de GRC précédentes.
- 2** Amélioration des connaissances et de la compréhension de la GRC au niveau régional, en accordant un accent particulier au renforcement des capacités nationales de prise de décisions.
- 3** Amélioration de la coopération et du travail en réseau entre les CER d'une part et les établissements de recherche et centres techniques mondiaux, régionaux et nationaux d'autre part, en vue de renforcer et d'intégrer la GRC dans le développement durable.
- 4** Apport de conseils et d'assistance technique aux États membres des CER à l'élaboration de politiques et de stratégies de GRC ainsi que des programmes de prévention des risques sur le plan national.
- 5** Amélioration des capacités régionales, en vue de soutenir les évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA) et la planification du relèvement/de la reconstruction.

L'accomplissement des résultats attendus est mesuré par rapport aux objectifs suivants, prévus d'être atteints d'ici juillet 2020 :

- 1** Opérationnalisation par les quatre CER africaines de leurs stratégies de PRC en conformité avec leurs plans d'action respectifs, en s'appuyant sur les réalisations d'initiatives de GRC passées.
- 2** Tenue d'au moins huit ateliers de formation sous-régionaux organisés sous la direction de la CER concernée.
- 3** Les quatre CER africaines ont développé leur capacité à conseiller et à fournir une assistance technique à leurs États membres pour l'élaboration de politiques, stratégies et programmes nationaux de réduction de risques liés à la gestion des risques de catastrophes ;
- 4** Les quatre CER ont développé et / ou amélioré leur capacité à aider leurs États membres respectifs à entreprendre des évaluations des besoins post-catastrophe et la planification du relèvement.

Gouvernance du programme

Depuis 2011, une équipe dédiée de la GFDRR est basée à Bruxelles pour mieux soutenir la mise en œuvre globale du programme ACP-UE NDRR et pour assurer la coordination au quotidien avec l'UE, le Secrétariat ACP et d'autres partenaires. Une fois qu'un projet est approuvé, la GFDRR en assure la gestion des fonds et la mise en œuvre des activités, inscrit l'activité dans le cadre élargi de la participation de la Banque mondiale dans le pays et/ou la région et collabore avec le bénéficiaire à la passation des marchés et aux autres dispositions administratives.

Un comité de pilotage, composé de représentants de la Commission européenne, du Secrétariat ACP et de la Banque mondiale, se réunit deux fois par an pour faire le point sur les progrès réalisés, formuler des avis et des conseils et remédier aux problèmes survenus au niveau de la mise en œuvre du programme. Chaque réunion est l'occasion de présenter le portefeuille global du programme, l'aperçu financier et le statut du cadre de suivi.



Route inondée , Tsumkwe, Namibie.

Source: iStock



Plage au Libéria

Source: iStock

Comment nous travaillons

Le programme du Résultat 2 vise à atteindre son objectif par la mise en œuvre de trois volets d'activités :

1 Des activités visant à renforcer la capacité de coordination des CER afin de faire progresser l'agenda régional en matière de GRC.

2 Des activités visant à renforcer les capacités des CER en matière de planification, de conseils stratégiques et de diffusion des connaissances, pour qu'elles soient mieux à même de soutenir leurs États membres respectifs à prendre des décisions éclairées sur le renforcement de la résilience aux catastrophes, et pour qu'elles apportent un meilleur appui aux programmes régionaux et sous-régionaux de GRC.

3 Des activités prévoyant une plateforme de plaidoyer et visant à améliorer la coopération et le travail en réseau entre des établissements techniques mondiaux, régionaux et nationaux. Les CER, le gouvernement de leurs États membres, les pouvoirs publics et les professionnels de la GRC auront accès aux connaissances techniques et aux meilleures pratiques opérationnelles d'un large éventail de parties prenantes.

Ces activités appuient et sont alignées sur l'approche stratégique formulée par le Plan d'action de la CUA, les stratégies de PRC des CER et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes de 2015-2030.

Elles visent les quatre principales CER et leurs partenaires clés, notamment des universités et des centres de recherche, des autorités de bassins fluviaux ou des organisations techniques d'Afrique. Les quatre CER participantes sont les suivantes :

- La Communauté économique des États de l'Afrique centrale située à Libreville au Gabon > www.ceeac-eccas.org
- La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest située à Abuja au Nigeria > www.ecowas.int
- L'Autorité intergouvernementale pour le développement située à Djibouti > www.igad.int
- La Communauté de développement d'Afrique australe située à Gaborone au Botswana > www.sadc.int

Thématique transversale : Inclusion du genre

L'inclusion du genre constitue un principe opératoire essentiel pour la GFDRR. Pour assurer une gestion des risques de catastrophes efficace, il est essentiel de comprendre les différences de besoins et de capacités entre les femmes et les hommes, et le renforcement de la résilience communautaire passe forcément par l'autonomisation des femmes. Le Plan d'action sur le genre de la GFDRR 2016-2021 s'engage à promouvoir l'autonomisation des femmes pour renforcer la résilience ; le Plan de travail de la GFDRR 2017-2019, quant à lui, stipule que 53 % des projets proposés sont censés entreprendre des mesures spécifiques pour répondre aux dimensions du genre.

Les activités au titre du programme du Résultat 2 visent à accroître l'égalité entre les genres en matière de gestion des risques de catastrophes, ainsi qu'à répondre aux besoins spécifiques des femmes. Les femmes sont affectées différemment par les impacts des aléas naturels et du changement climatique, dans la mesure où leurs droits et leur statut socio-économique ne sont pas égaux à ceux des hommes. Les femmes en Afrique subsaharienne, par exemple, disposent de moins de moyens leur procurant des sources de résilience, et elles ont un accès limité aux services nécessaires pour anticiper les impacts de catastrophes et climatiques et y réagir. De surcroît, ce sont les femmes qui se chargent de la collecte de l'eau, de sorte que la raréfaction de l'eau en Afrique subsaharienne ne fait qu'accroître leur fardeau de responsabilités. Enfin, lorsque se produisent des phénomènes climatiques tels que des sécheresses, les hommes ont tendance à émigrer pour trouver du travail ailleurs, laissant sur place les femmes à s'occuper des récoltes et du bétail et à surveiller les enfants.

Toutes ces considérations sont prises en compte dans la conception et la mise en œuvre des activités du programme du Résultat 2. Par exemple, une partie des participants aux ateliers de formation sur le PDNA qui ont eu lieu dans différents CER en 2017-2018 étaient des femmes. Dans la mesure où les catastrophes ont une plus grande incidence sur les femmes et les filles, il est essentiel d'intégrer le genre à chaque étape du PDNA, afin de veiller à ce que les interventions de relèvement soient à la fois pertinentes, efficaces et pérennes autant pour les femmes que pour les hommes.

Le cadre de suivi et d'évaluation du programme du Résultat 2 a été mis à jour afin d'établir si les activités ont comme résultat de renforcer l'intégration de la problématique homme-femme. Ce cadre est conçu pour évaluer le nombre de projets qui ont entrepris une analyse comparée selon le genre ou qui s'appuient sur une analyse existante, le nombre de projets qui comprennent des mesures spécifiques en matière de genre et le nombre de projets qui assurent le suivi de la problématique du genre.

Faits saillants

Grâce au programme du Résultat 2, de nombreuses personnes ont participé à des événements de **renforcement des capacités**. Au cours de la période 2017-2018, 23 événements organisés ont attiré au total **1 316** participants. Parmi eux :

31

ont été formés à la gestion des risques de catastrophes.

250

ont été formés aux évaluations des besoins post-catastrophe.

1035

ont été invités à des conférences.



La **CEEAC** a renforcé son engagement politique et stratégique à la prévention des risques de catastrophes. Au cours de la 6^e session de la Plate-forme régionale de l'Afrique centrale pour la PRC et de la 3^e Conférence ministérielle sur la PRC au Congo en octobre 2017, la version révisée du Plan d'action d'Afrique centrale pour la PRC a été adoptée. Le Plan d'action est dorénavant directement aligné sur les quatre priorités du Cadre de Sendai pour la prévention des risques de catastrophes. Le Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale a tenu sa réunion annuelle en octobre 2017 et a discuté des progrès accomplis en ce qui concerne les actions prioritaires.



La **CEDEAO** est en train de déployer à ses États membres son appui à la gestion des risques de catastrophes, notamment au moyen d'activités de renforcement des capacités au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Gambie et en Guinée, et en fournissant des formations sur la méthodologie du PDNA dans certains de ces pays, pour un total de 70 participants. En juillet 2017, la consultation annuelle du Comité régional sur la gestion des risques de catastrophes en Afrique de l'Ouest s'est déroulée au Liberia, réunissant plus de 60 participants provenant de pays et d'organisations. Les participants y ont discuté du Plan d'action humanitaire de la CEDEAO pour 2018-2022 et ont convenu de fournir aux États membres un cadre sur la préparation aux urgences et sur les interventions en cas d'urgence.



L'**IGAD** est en train de forger des liens entre la prévention des risques de catastrophes (PRC) et l'adaptation au changement climatique (ACC) au moyen de diverses activités. Un cadre visant à intégrer la PRC et l'ACC dans les programmes scolaires est en cours d'élaboration et des formations ont été dispensées aux médias, à des journalistes et à des points focaux de GRC sur le rôle des médias en ce qui concerne le renforcement de la PRC et de l'ACC. L'IGAD est également en train d'élargir l'appui qu'il apporte à ses États membres. Par exemple, la Commission de l'aide humanitaire du Soudan a demandé à l'IGAD/ICPAC son assistance technique pour faciliter la formulation de sa politique de gestion des risques de catastrophes. La politique de GRC pour la République du Soudan a été adoptée lors d'une réunion en mars 2018, présidée par le Vice-président du Soudan.



La **SADC** a collaboré avec le Centre africain d'études de catastrophes à la North West University (Afrique du Sud) en vue de développer les capacités pour l'éducation et la formation à la gestion des catastrophes dans la région et afin d'établir un groupe d'experts pour aider la SADC à répondre à des questions ponctuelles en matière de gestion des catastrophes. En août 2017 s'est déroulé le Forum régional d'Afrique australe sur les perspectives climatiques, et en mars 2018 la première conférence régionale de la SADC sur la prévention des risques de catastrophes a réuni plus de 160 participants en Afrique du Sud.

Activités à l'échelle du programme

Coordination avec les autres Résultats

Diverses activités à l'échelle du programme nécessitent (et encouragent) une coordination régulière entre les partenaires du développement, en particulier entre les partenaires chargés de la mise en œuvre des quatre Résultats du programme *Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne*.

Plusieurs réunions ont facilité la coordination avec les autres Résultats et les partenaires. En septembre 2017, la **11^e session du Groupe de travail Afrique sur la prévention des risques de catastrophes** a eu lieu à Mombasa au Kenya. Présidée par la CUA avec le Secrétariat de l'IGAD agissant à titre de vice-président, la réunion a regroupé 60 représentants de la CUA, de CER, d'États membres (Afrique du Sud, Gabon, Gambie, Ouganda et Soudan) et d'autres organisations membres y compris la BAfD, la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine (UA), l'UNISDR et la Banque mondiale/GFDRR. La réunion a relevé les activités prioritaires pour accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique pour la prévention des risques de catastrophes au niveau continental, régional, national et sous-national.

La **12^e session du Groupe de travail Afrique sur la prévention des risques de catastrophes** a eu lieu en mars 2018 pour faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités prioritaires relevées lors du 11^e Groupe de travail Afrique sur la PRC. Parmi les progrès accomplis en matière de prévention des risques de catastrophes qui ont été soulignés dans les diverses régions, on peut retenir l'élaboration du système de suivi et de rapport pour l'Afrique en termes de PRC, l'élaboration de stratégies de financement des risques, le renforcement des capacités des centres climatiques régionaux, et le renforcement des capacités en matière de conseil à la coordination, à la planification et aux politiques de PRC des CER. Plusieurs domaines d'amélioration ont été retenus et notamment le nécessaire renforcement des capacités techniques au sein des unités de PRC et d'ACC des CER, et celui de la coordination entre les unités de PRC et d'ACC.

Délégués participant à la 12^e session du Groupe de travail Afrique sur la prévention des risques de catastrophes.

Source: UA/UNISDR



En septembre 2017, le **4^e Comité de pilotage du programme « Renforcer la résilience en Afrique subsaharienne »** s'est réuni à Mombasa au Kenya. Y ont assisté 24 participants, comprenant les membres du Comité de pilotage du programme, à savoir la CUA, l'UNISDR, la GFDRR, la BAfD, la CEEAC, la CEDEAO, l'IGAD et la SADC. Des organisations ayant le statut d'observateur y ont également assisté, notamment le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), le Centre de prévision et d'application climatique de l'IGAD (ICPAC) et la délégation de l'UE auprès de l'UA. La réunion a examiné les progrès accomplis au titre des 5 Résultats du programme, ainsi que les options retenues en vue d'en accélérer la réalisation. **Le 5^e Comité de pilotage** s'est réuni en mars 2018 à Bahir Dar en Éthiopie, à l'occasion de la 12^e session du Groupe de travail Afrique sur la prévention des risques de catastrophes. Les progrès accomplis au titre du programme R2 dans les différentes CER ont été soulignés. L'un des grands enseignements à en être ressorti tient à la très forte demande émanant des États membres d'appui de la part des CER aux évaluations des risques et au financement des risques, tout en relevant qu'un domaine à améliorer porte sur les capacités techniques limitées présentes au sein des CER.

La Banque mondiale a organisé un **séminaire avec les quatre communautés économiques régionales** en mars 2018 à Genève en Suisse, à la suite de la Table ronde des partenaires du développement pour les services du programme hydrométéorologie. Pour les partenaires techniques des CER, ce séminaire a constitué une occasion importante de discuter de la mise en œuvre de leurs projets respectifs. Les participants ont évalué l'efficacité des projets, examiné des moyens de renforcer leur gestion et convenu de mesures destinées à en accélérer la mise en œuvre.

La **réunion intra-ACP d'échange de connaissances sur la GRC Renforcer la résilience dans les États ACP** a eu lieu au cours du Forum Understanding Risk qui s'est déroulé à Mexico en mai 2018. Cette réunion a rassemblé 47 participants, dont les partenaires et les parties prenantes impliqués dans le programme « Renforcer les capacités de résilience face aux catastrophes en Afrique subsaharienne » (CER africaines, les États membres des CER, la BAfD, l'UA, l'UE, l'UNISDR, la GFDRR) ainsi que des partenaires se chargeant de la mise en œuvre des programmes ACP-UE aux Caraïbes et dans le Pacifique (la CEPREDENAC, l'Université des Indes occidentales et des États des Caraïbes et du Pacifique). Les objectifs de la réunion étaient de (i) faciliter l'échange de connaissances entre le large éventail de participants, (ii) présenter les activités innovantes en cours au sein de CER africaines, (iii) présenter le cadre institutionnel actuellement en place en Amérique centrale pour la GRC, (iv) discuter du rôle des organisations régionales à favoriser l'établissement de réseaux régionaux de villes pour un urbanisme résilient et (v) promouvoir un dialogue ouvert sur la GRC et l'intégration du genre à base communautaire.



Réunion intra-ACP d'échange de connaissances sur la gestion des risques de catastrophes.

Source: Banque mondiale/GFDRR

Le partage de connaissances en ligne entre les points focaux chargés de la prévention des risques de catastrophes des CER africaines et des organisations régionales aux Caraïbes (CDEMA) et dans le Pacifique (SPC) est rendu possible grâce à la **plateforme du groupe régional ACP-UE d'échange de connaissances sur la PRC**, hébergée sur le site web de Capacités pour le développement (<http://capacity4dev.ec.europa.eu/drr-accp/>). Cette plateforme permet aux membres de poster et d'échanger des conseils techniques, des études et des avis ; elle sert d'outil de discussions entre les parties prenantes et de calendrier pour les événements à venir.

Conférences internationales

Le programme R2 a appuyé la participation des CER à diverses conférences internationales.



Les CER ont participé à la **Conférence ministérielle de l'Afrique sur la météorologie (AMCOMET)** à Addis Abeba en Éthiopie, en septembre 2017. Le thème de ce Forum était le *Renforcement de la résilience au changement climatique et aux catastrophes en Afrique pour le développement durable : Le rôle de la météo, de l'eau et des services climatologiques*. Le forum a réuni plus de 500 représentants de gouvernements africains, du milieu universitaire, du secteur privé et d'organisations internationales. Ceux-ci y ont partagé leurs méthodes les plus performantes et ils y ont discuté du rôle de services d'hydrométéorologie, et notamment des informations en temps réel sur les conditions météorologiques, l'eau, les alertes précoces et le climat, dans le renforcement de la résilience au changement climatique et aux catastrophes en Afrique. Les CER ont participé à plusieurs sessions et sont intervenus à la session plénière *Moderniser les services d'hydrométéorologie : Pleins phares sur les initiatives régionales et leurs liens à l'échelle nationale*. Le communiqué final du forum a abordé la question de la modernisation des services d'hydrométéorologie et a appelé les gouvernements, AMCOMET et les partenaires à promouvoir et à soutenir cette cause.¹



En novembre 2017, l'unité PRC de la CEEAC a participé à la **23^e Conférence des Parties de la CCNUCC (COP23)** à Bonn en Allemagne. Y ont été abordés des sujets pertinents pour la prévention des risques de catastrophes, comme le financement climatique. Un délégué de la CEEAC y a représenté les CER africaines au sein du Groupe technique de la Journée de l'Afrique. La participation et la tenue d'un stand de la CEEAC a permis le partage de connaissances et la présentation de ses activités et de ses réalisations dans les domaines de la GRC et de l'ACC dans le Pavillon. Lors de la conférence, la CEEAC a fait part d'initiatives nouvelles visant à mobiliser les partenaires du développement à soutenir, entre autres, l'établissement d'un cadre régional pour les services climatologiques.



Les CER ont assisté au 5^e **Forum Understanding Risk (Comprendre le risque)** qui s'est déroulé à Mexico en mai 2018. Ce Forum mondial a présenté au millier de participants les dernières innovations en matière de prévention des risques de catastrophes et il a été l'occasion d'établir de nouveaux partenariats pour stimuler les progrès dans ce domaine. Les représentants des CER ont participé à un large éventail d'événements parallèles, à des sessions techniques, à une réunion interne des CER, ainsi qu'à la réunion intra-ACP d'échange de connaissances sur la gestion des risques de catastrophes *Renforcer la résilience dans les États ACP* mentionnée plus haut.

¹ https://www.wmo.int/amcomet/sites/default/files/field/doc/events/amcomet_africa_hydromet_forum_communique_-_23_sept.pdf



Le programme au sein de la CEEAC

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) réunit onze États membres d'Afrique centrale² d'une population totale de plus de 181 millions d'habitants. Le mandat de la CEEAC est de promouvoir la coopération régionale entre ses États membres ainsi que leur intégration régionale. Celui-ci consiste à diriger le dialogue politique sur la prévention des risques de catastrophes et le changement climatique, pour lequel la coopération régionale en est encore au stade de l'élaboration ; jusqu'ici, la collaboration s'était axée sur les questions de paix et de stabilité dans la région des Grands Lacs et en République centrafricaine.

La région s'étend sur un vaste territoire et elle est vulnérable à une grande variété de risques de catastrophes naturelles. La République centrafricaine, le Tchad et la République démocratique du Congo figurent à l'indice INFORM 2018 pour la gestion des risques parmi les 10 pays confrontés au plus haut risque global de catastrophes à l'échelle mondiale. Les risques de catastrophes naturelles en Afrique centrale sont exacerbés par la détérioration de l'environnement, comme le déboisement de la forêt du Bassin du Congo.

À la CEEAC, l'unité de gestion des risques de catastrophe (GRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC) est incorporée dans le département de l'intégration physique, économique et monétaire (DIPEM). La politique générale de la CEEAC traite de la prévention des risques de catastrophes en prévoyant trois priorités stratégiques concernant la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, adoptée en 2007 : (i) la lutte contre la dégradation des terres, la sécheresse et la désertification, (ii) la lutte contre le changement climatique, et (iii) l'évaluation et l'alerte précoce de catastrophes d'origine naturelle ou humaine. En 2017, les ministres ont adopté une version révisée de la stratégie régionale d'Afrique centrale de 2012 pour la prévention des risques, la gestion des catastrophes et l'adaptation au changement climatique, afin de l'aligner sur les quatre priorités du Cadre de Sendai pour la prévention des risques de catastrophes.

Cinq composantes sont mises en œuvre au sein de la CEEAC au titre du programme du Résultat 2, qui apportent les contributions suivantes :

- 1** Renforcement des connaissances régionales en matière d'aléas, de vulnérabilité et de risques par la cartographie des aléas transfrontaliers.
- 2** Renforcement des capacités régionales et nationales dans les domaines de la PRC et de l'ACC.
- 3** Renforcement du dialogue politique et de la législation traitant de la PRC et de l'ACC.
- 4** Renforcement des capacités régionales pour les interventions et les évaluations post-catastrophe et pour la planification de la reconstruction.
- 5** Renforcement des capacités techniques et de gestion au sein du Secrétariat de la CEEAC.

Au cours de l'exercice 2018, les activités ont été mises en œuvre dans le cadre des composantes 1, 2, 3 et 5.

² Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Activités au sein de la CEEAC, Exercice 2018

Les activités mises en œuvre au cours de l'exercice 2018 au sein de la CEEAC ont renforcé l'engagement politique et stratégique de la communauté vis-à-vis de la prévention des risques de catastrophes. L'adoption d'un plan d'action révisé pour l'Afrique centrale en matière de PRC lors de la 3e Conférence des ministres sur la PRC en octobre 2017 revêt une importance particulière.

Composante 1 : Renforcement des connaissances régionales sur les aléas, les vulnérabilités et les risques par la cartographie des risques transfrontaliers

Formation au système d'information géographique

En avril 2018, un expert du système d'information de l'eau de la CEEAC ont suivi une formation au système d'information géographique (SIG) à 2D3D.SIG, un cabinet de formation basé à La Rochelle, en France. Cette formation a renforcé les connaissances SIG de l'expert, notamment concernant de nouveaux outils de collecte de données tels que les drones. Elle s'est déroulée dans le contexte des évaluations des aléas, de la vulnérabilité et des risques régionaux qui seront entreprises par la CEEAC.

Composante 2 : Renforcement des capacités régionales et nationales en matière de PRC et d'ACC

Site web GRC/ACC de la CEEAC

En juin 2018, un cabinet de conseil externe a été choisi pour créer le site web GRC/ACC de la CEEAC et a commencé à travailler sur le renforcement de la communication sur la RRC et le CCA dans la région de la CEEAC. Les informations, les bases de données et les mises à jour sur les événements seront communiquées sur le site web qui consacrera un espace dédié aux points focaux GRC.

Composante 3 : Renforcement du dialogue politique et de la législation sur la PRC et l'ACC

Plate-forme régionale de l'Afrique centrale pour la PRC et Conférence ministérielle sur la PRC

En octobre 2017, la 6^e session de la Plate-forme régionale de l'Afrique centrale pour la PRC et la 3^e Conférence ministérielle sur la PRC ont eu lieu à Brazzaville au Congo. Ces conférences ont réuni 110 participants issus de chacun des 11 États membres de la CEEAC. Les horizons très variés des participants (points focaux PRC nationaux, ONG, représentants du gouvernement et experts de la CEEAC) ont souligné l'importance d'établir une vision commune du développement résilient.

L'un des principaux résultats de ces conférences s'est traduit par l'adoption d'un plan d'action révisé de l'Afrique centrale pour la PRC, qui est maintenant directement aligné sur les quatre priorités du Cadre de Sendai pour la PRC. D'autre part, des activités ont été planifiées pour 2018, et les engagements visant à intégrer la PRC dans la législation nationale ont été renforcés. Il a été décidé que la 7^e Plate-forme régionale pour la PRC se déroulerait à Kinshasa, en République démocratique du Congo, en octobre 2018.

Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale

Le Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale (REPARC) a tenu sa réunion annuelle au cours de la Plate-forme régionale de l'Afrique centrale pour la PRC et de la Conférence ministérielle sur la PRC en octobre 2017. Le réseau a discuté de sa feuille de route d'activités et des progrès accomplis concernant ses actions prioritaires.

Composante 5: Renforcement des capacités techniques et de gestion au sein du Secrétariat de la CEEAC.

Consultant en communication de la CEEAC

L'unité GRC de la CEEAC reçoit l'appui d'un consultant depuis février 2018. Sa mission comporte plusieurs volets : créer un plan de communication externe et interne pour la CEEAC sur la gestion des risques de catastrophes ; établir les canaux à utiliser pour la diffusion d'informations, les activités de sensibilisation et le renforcement des capacités ; créer le contenu du site web sur la GRC et le mettre à jour ; et élaborer et diffuser des messages de communication, y compris des dépliant et des bulletins d'information.

Subvention de la CEEAC

La subvention exécutée par la CEEAC a été finalisée et signée en juin 2018. Les activités devraient commencer dès que le processus de recrutement de l'unité de mise en œuvre du projet sera finalisé.



Siège de la CEEAC

Source: Secrétariat d'ECCAS



Le programme au sein de la CEDEAO

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) rassemble quinze États membres de l'Afrique de l'Ouest,³ d'une population totale d'environ 320 millions d'habitants. La Vision 2020 de la CEDEAO est une région sans frontières où les populations peuvent avoir accès à des ressources et en profiter par la création de possibilités pour le développement durable et la préservation de l'environnement.

Les aléas naturels posent une menace réelle en Afrique de l'Ouest, dans la mesure où environ 75 % de sa population vivent dans des régions qui sont frappées au moins une fois tous les deux ans par un cyclone tropical, la sécheresse, des inondations ou des tremblements de terre. Quelques-unes des villes les plus peuplées de l'Afrique telles que Lagos et Abidjan sont situées sur la côte de l'Afrique de l'Ouest ; de grands fleuves, comme le Niger, le Volta, le Sénégal et le Gambie traversent la région, et de vastes zones de savane et du Sahel, vulnérables à la sécheresse, franchissent les frontières nationales.

À la CEDEAO, le programme de prévention des risques de catastrophes relève de la Direction des affaires humanitaires et sociales, sous la direction générale de la Commissaire chargée des affaires sociales et du genre. La CEDEAO s'est engagée à s'acquitter de son mandat de paix et de sécurité et a déclaré dans sa politique de 2006 pour la prévention des risques de catastrophes que les catastrophes et les conflits sont liés et se renforcent mutuellement. La CEDEAO intensifie ses activités de PRC, en adoptant le Plan d'action de PRC pour 2015-2030, qui s'appuie sur la politique régionale de PRC pour 2010-2015 et sur le Cadre de Sendai pour la PRC.

Quatre composantes sont mises en œuvre au sein de la CEDEAO au titre du programme du Résultat 2, qui apportent les contributions suivantes :

- 1** Renforcement des politiques et institutions de GRC au plan national et régional ;
- 2** Renforcement des capacités régionales de gestion des inondations ;
- 3** Amélioration de la planification régionale du relèvement post-catastrophe ; et
- 4** Renforcement de la capacité et de la coordination pour la GRC.

Au cours de l'exercice 2018, les activités ont été mises en œuvre dans les cadre des composantes 1, 2 et 3.

³ Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo..

Activités au sein de la CEDEAO, Exercice 2018

Avec l'adoption du Plan d'action de PRC de la CEDEAO pour 2015-2030, les activités au cours de l'exercice 2018 ont poursuivi la transformation des systèmes de GRC dans les États-membres de la CEDEAO, passant de systèmes disparates chargés d'intervenir en cas de catastrophes, pour devenir des institutions coordonnées impliquées dans la PRC. En témoigne notamment l'appui que la CEDEAO apporte à ses États membres.

Composante 1 : Renforcement des politiques et institutions de GRC au plan national et régional

Consultation du Comité régional pour la gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest

En juillet 2017, la consultation annuelle du Comité régional sur la gestion des risques de catastrophes en Afrique de l'Ouest s'est déroulée au Liberia. Cet événement a réuni plus d'une soixantaine de participants issus de divers pays et organisations, y compris des représentants des États membres de la CEDEAO, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (OCHA ROWCA) et de l'Agence nationale de gestion des catastrophes (NDMA) du Liberia.

Les participants ont discuté de mesures et d'initiatives de gestion des risques de catastrophe dans la région, ainsi que du rôle du secteur privé dans l'action humanitaire. Par ailleurs, les participants y ont discuté du Plan d'action de politique humanitaire de la CEDEAO pour 2018-2022 et ont convenu de fournir aux États membres un cadre sur la préparation aux urgences et sur les interventions en cas d'urgence.

Appui en matière de PRC fourni aux États membres

En 2018, la CEDEAO a commencé à fournir un appui et renforcer les capacités de ses États membres sur les questions de gouvernance et de prévention des risques de catastrophes, en commençant par le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie et la Guinée. Après avoir effectué une évaluation des besoins de ces pays, la CEDEAO a fourni un appui pour le renforcement des capacités et la consolidation institutionnelle.

Des experts de la CEDEAO se sont rendus à Ouagadougou au **Burkina Faso** en juillet 2018 afin de participer à des discussions techniques au Secrétariat permanent du Conseil national de secours, d'urgence et de réhabilitation du Burkina Faso (CONASUR). CONASUR est l'instance de coordination et d'orientation du Burkina Faso dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des situations d'urgence et de la réhabilitation, qui sollicite la participation d'une vingtaine de départements ministériels. Dans le domaine de la coordination nationale de la gestion des risques de catastrophes, CONASUR est confronté à des difficultés comme le chevauchement de lois et de règlements et le manque de ressources financières et logistiques adéquates. D'autre part, la plate-forme nationale pour la PRC n'a pas encore été officialisée. À l'issue de la mission, deux grandes recommandations ont été adressées à la CEDEAO concernant l'appui qu'elle apporte au Burkina Faso au titre du programme du Résultat 2 : (i) organiser un Forum national sur la prévention des catastrophes et (ii) renforcer les capacités techniques des acteurs dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe au moyen de sessions de formation pratique.

Au **Cap-Vert**, des représentants de la CEDEAO se sont rendus à Praia pour apporter un appui à diverses activités de renforcement des capacités. Sous la houlette de l'Agence de la Protection civile du Cap-Vert chargée de la coordination, le représentant de la CEDEAO a dirigé des discussions de groupes en juin 2018. Ces discussions ont éclairé les participants du Cap-Vert sur l'appui fourni par la CEDEAO au titre du programme du Résultat 2 et se sont appuyées sur des exercices pratiques de groupe pour cerner ensemble les réalisations actuelles, les difficultés ainsi que les possibilités du système national de GRC. D'après les discussions et les évaluations qui ont eu lieu, les recommandations issues de la première mission, à savoir l'évaluation des besoins pour le Cap-Vert, se résument ainsi : (i) fournir des moyens de renforcement des capacités et de l'appui à l'élaboration d'un plan de formation à la PRC ; (ii) renforcer les mécanismes de coordination nationaux et élaborer un plan d'action ; (iii) réaliser une évaluation des risques urbains dans certaines municipalités ; et (iv) effectuer un exercice de simulation destiné aux acteurs locaux en vue de renforcer les plans d'urgence et de mieux se préparer aux catastrophes naturelles.

Des représentants de la CEDEAO se sont rendus à Banjul en **Gambie** en juin 2018 pour apporter leur appui aux discussions techniques sur la planification du programme et l'identification des besoins en matière de renforcement des capacités. Les discussions ont été coordonnées par l'Agence nationale de gestion des catastrophes (NDMA) de Gambie. La NDMA est confrontée à un manque de moyens humains et financiers et à des carences de capacités pour être efficace dans sa gestion des catastrophes. La mission a abouti à cinq grandes recommandations concernant l'appui de la CEDEAO à la Gambie au titre du programme du Résultat 2 : (i) élaborer un cadre national de coordination étayé par un cadre de suivi et d'évaluation ; (ii) tenir régulièrement des réunions entre le Conseil national de gestion des catastrophes et la plate-forme nationale ; (iii) élaborer une stratégie nationale solide pour la coordination entre toutes les parties prenantes sous la direction de la NDMA ; (iv) organiser des réunions avec les autorités (le conseil d'administration, la plate-forme, les autorités locales et le public) sur les activités et le mandat de la NDMA, afin de renforcer son rôle de coordination stratégique et sa visibilité ; et (v) améliorer la collecte de données en temps réel.

En **Guinée**, des experts de la CEDEAO se sont rendus à Conakry pour y tenir des discussions techniques sur la PRC et envisager une éventuelle collaboration entre la CEDEAO et le Centre national pour la gestion des catastrophes et des situations d'urgence environnementale de la Guinée. À l'issue de la mission, cinq recommandations ont été adressées à la CEDEAO concernant l'appui qu'elle apporte à la Guinée au titre du programme du Résultat 2 : (i) prévoir la mise en place et l'opérationnalisation de la plate-forme nationale de PRC ; (ii) soutenir le processus de validation de la Stratégie nationale pour la PRC ; (iii) renforcer les capacités techniques des acteurs dans le domaine de la GRC ; (iv) aider le pays à assurer des formations à la collecte de données sur les catastrophes ; et (v) fournir du matériel de bureau en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles de la plate-forme.



Siège d'ECOWAS, Nigéria

Source: Lagostelelevision

Composante 2 : Renforcement des capacités régionales de gestion des inondations

Lancement de la collaboration régionale de renforcement des capacités et de recherche appliquée sur la gestion des inondations

Le programme de collaboration régionale relatif au renforcement des capacités et à la recherche appliquée portant sur la gestion des inondations a été attribué en juin 2018 au Centre ouest-africain de service scientifique sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL), qui regroupe un réseau d'universités et d'établissements de recherche dans dix pays d'Afrique de l'Ouest. WASCAL met en œuvre cette activité de collaboration en partenariat avec HKV Consultants, UNITAR, la Federal University of Technology du Nigeria et le Centre pour la recherche scientifique et industrielle du Ghana. WASCAL apportera son appui à la CEDEAO par ses travaux de recherche sur les pratiques les mieux adaptées en matière de prévention des risques de catastrophes, de politiques de gestion des inondations et de pratiques d'alerte précoce. WASCAL évaluera également les effets transfrontaliers des inondations en Afrique de l'Ouest, fournira des orientations sur des politiques d'inondations et de GRC au niveau régional et le centre réalisera une étude de préfaisabilité sur un mécanisme régional d'alerte précoce des inondations.

Recrutement d'experts en gestion des inondations

Suite au lancement des termes de référence en octobre 2017, un cabinet de conseil a été recruté afin de fournir une expertise technique sur la gestion des inondations. Ce cabinet apportera son appui à la CEDEAO par des travaux de recherche sur les meilleures pratiques à l'échelle mondiale en matière de prévention des risques de catastrophes pour les traduire en fonction du contexte de la CEDEAO et de ses États membres. Il se chargera également d'évaluer les effets transfrontaliers des inondations en Afrique de l'Ouest, de fournir des orientations sur des politiques d'inondations et de GRC au niveau régional et de réaliser une étude de préfaisabilité concernant un mécanisme régional d'alerte précoce des inondations.

Composante 3 : Amélioration de la planification régionale du relèvement post-catastrophe

Formation à l'évaluation des besoins post-catastrophe

Deux ateliers de formation sur le PDNA et le cadre de relèvement post-catastrophe ont été organisés. Cette formation a été mise en œuvre dans le cadre de la déclaration commune sur les évaluations et la planification des efforts de relèvement post-crise entre l'UE, le Programme des Nations Unis pour les Développement (PNUD) et la Banque mondiale. L'objectif de la formation était de former un groupe de spécialistes du relèvement aux approches et méthodologies PDNA et cadre de relèvement post-catastrophe (DRF), celles-ci permettant de quantifier les dommages et les pertes dus aux catastrophes et d'identifier les besoins et les options en matière de relèvement socio-économique.

En juillet 2017, 39 participants dont 9 femmes ont suivi une formation à Banjul en Gambie. En novembre, 31 autres participants, dont 9 femmes, ont été formés à Praia au Cap-Vert. Cette formation a attiré un large éventail de participants, y compris des représentants de ministères sectoriels nationaux, d'administrations centrales et régionales et de municipalités, ainsi que des représentants de la société civile et des milieux universitaires.



Le programme au sein de l'IGAD

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (l'IGAD) rassemble huit États membres de l'Afrique de l'Est,⁴ couvrant une population d'environ 230 millions d'habitants. Son mandat est de diriger le dialogue politique général sur la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la paix et les affaires humanitaires dans ces pays.

Près de 70 % de la région de l'IGAD est constituée de zones arides et semi-arides, qui reçoivent moins de 600 mm de pluie par an, ce qui a pour effet de rendre l'agriculture (la principale activité économique) vulnérable aux impacts du changement climatique et de fragiliser la sécurité alimentaire. En 2011, la pire sécheresse des 60 dernières années s'est abattue sur la région, attestant des effets dévastateurs du changement climatique.

L'unité de GRC de l'IGAD est hébergée par l'IGAD/l'ICPAC à Nairobi au Kenya. En 2016, l'IGAD a présenté son nouveau Cadre stratégique régional et son Plan de mise en œuvre pour 2016-2020, qui inscrit la résilience au cœur de l'approche de GRC. Ce plan stipule que l'IGAD favorisera la collecte de données sur le climat et la mise à disposition d'informations d'alerte précoce, ainsi que l'intégration d'informations sur le climat dans des secteurs clés. Il n'en demeure pas moins que donner suite à ces données pour assurer une prévention efficace des risques de catastrophes reste un défi à relever.

Trois composantes sont mises en œuvre au sein de l'IGAD au titre du programme du Résultat 2, qui apportent les contributions suivantes :

- 1** Renforcement des capacités de l'IGAD à diriger le programme de GRC et d'ACC de la région, et de celles de ses États membres à mettre en œuvre des interventions de GRC et d'ACC en vue d'améliorer la résilience aux aléas naturels ;
- 2** Renforcement des capacités de coordination de GRC et d'ACC dans la région de l'IGAD ;
- 3** Renforcement de l'unité GRC basée à l'ICPAC.

Au cours de l'exercice 2018, les activités ont été mises en œuvre dans les cadre des composantes 1, 2 et 3.

⁴ Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud.

Activités au sein de l'IGAD, Exercice 2018

Suite à l'adoption du Cadre stratégique régional et du Plan de mise en œuvre pour 2016-2020, les activités au sein de l'IGAD au cours de l'exercice 2018 ont continué à forger des liens entre PRC et ACC. Celles-ci ont contribué à l'intégration de la PRC et de l'ACC dans les programmes scolaires, des formations au rôle des médias en matière de renforcement de la PRC et de l'ACC ont été menées et la manière dont la climatologie saisonnière peut éclairer la GRC a été analysée.

Composante 1 : Renforcement des capacités de l'IGAD pour diriger le programme de GRC et d'ACC dans la région, et de celles de ses États membres à mettre en œuvre des interventions de GRC et d'ACC en vue d'améliorer la résilience aux aléas naturels

Formation à l'évaluation, au suivi et à l'alerte précoce des risques de catastrophes

En février 2018, 30 points focaux de GRC issus des États membres de l'IGAD ont assisté à l'atelier de formation régionale qui a eu lieu à Mombasa au Kenya. Cette formation a fourni une plate-forme pour y présenter les méthodes et les outils existants pour l'évaluation, le suivi et l'alerte précoce des risques de catastrophes. La formation a également examiné le recours à des outils d'observation de la Terre dans les évaluations des risques de catastrophes.



Atelier de formation régionale de l'IGAD de formation sur l'évaluation, le suivi et l'alerte précoce des risques de catastrophes, Mombasa, 14-17 février 2018.

Source : Banque mondiale/GFDRR

Appui technique à la politique de gestion des risques de catastrophes du Soudan

La Commission de l'aide humanitaire du Soudan, qui supervise la GRC, a demandé l'appui technique de l'IGAD/ICPAC pour l'aider à formuler sa politique de GRC. Avec l'appui du programme du Résultat 2, un expert technique a été recruté, dont la mission a officiellement débuté en juillet 2017. Le projet de politique de GRC pour la République du Soudan a été validé lors d'un atelier qui s'est tenu en mars 2018, réunissant 115 participants et comprenant des organisations de la société civile. Y ont assisté le vice-président de la République du Soudan, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Solidarité et du Développement social, le ministre d'État pour l'Environnement, le ministre d'État à la Coopération internationale, le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, et le Commissaire général pour la Commission de l'aide humanitaire.

Réunion de validation de la politique GRC du Soudan des 27-28 mars. De gauche à droite : Le ministre de l'Intérieur, le vice-président de la République du Soudan, le ministre de la Solidarité et du Développement social, et le Commissaire général pour l'aide humanitaire.

Source : Banque mondiale/GFDRR



Réunions du Comité consultatif technique chargé de la gestion des risques de catastrophes et Forums sur les perspectives climatiques de la Grande Corne de l'Afrique

Les points focaux sectoriels du Comité consultatif technique sur la GRC se sont réunis dans la foulée des 47e, 48e et 49e Forums sur les perspectives climatiques de la Grande Corne de l'Afrique (GHACOF), qui ont eu lieu, respectivement, en Tanzanie (août 2017), au Kenya (février 2018), et à Djibouti (mai 2018).

Les forums GHACOF présentent les perspectives sur la climatologie saisonnière pour la région de l'IGAD. Ils sont l'occasion pour un large éventail de points focaux du secteur de la GRC (experts de l'eau, de l'agriculture, du bétail, etc.) de discuter des implications des prévisions météorologiques pour les risques de catastrophes, ainsi que des besoins de préparation correspondants. 425 participants y ont assisté au total, ce qui en fait une excellente plate-forme d'échanges entre décideurs, scientifiques et utilisateurs d'informations sur le climat.

Les réunions du Comité consultatif technique sur la GRC visaient à faire le point avec les États membres de l'avancement du programme du Résultat 2, à demander aux États membres de rendre compte de la mise en œuvre de leurs activités de GRC dans leurs pays respectifs, et à discuter de la feuille de route pour examiner la stratégie GRC de l'IGAD.

Photo de groupe de la réunion du Comité consultatif technique sur la GRC de l'IGAD qui s'est tenue à Djibouti le 12 mai 2018.

Source : Banque mondiale/GFDRR



Formation sur le système de suivi du Cadre de Sendai

Trente points focaux de GRC ont assisté à la formation sur le système de suivi du cadre de Sendai qui a eu lieu en juin 2018 à Mombasa au Kenya, dont la participation a été parrainée par l'IGAD et l'UNISDR. Cette formation a doté les participants des connaissances et des compétences requises pour utiliser le système de suivi du Cadre de Sendai, qui assure le suivi de la mise en œuvre des sept objectifs du Cadre de Sendai pour la prévention des risques de catastrophes et ses dimensions connexes qui relèvent des Objectifs de développement durable. Lors de la formation, les participants ont appris à recueillir, à saisir et à analyser les données dans le système de suivi du Cadre de Sendai.



Participants à la formation du système de suivi du Cadre de Sendai au Kenya, 21-23 juin 2018.

Source : Banque mondiale/GFDRR

Examen de l'actuelle stratégie GRC de l'IGAD

Depuis avril 2018, un consultant travaille à l'élaboration de la stratégie GRC de l'IGAD et à la formulation d'un cadre pour l'intégration de la GRC et de l'ACC. Le rapport initial ayant été accepté par l'IGAD, le consultant a commencé à effectuer des consultations dans les pays et à participer à des rencontres à Djibouti, en Éthiopie, au Soudan du Sud et au Soudan. Les prestations attendues d'ici décembre 2018 se présentent sous la forme d'une version révisée de la stratégie GRC de l'IGAD alignée sur les cadres mondiaux et régionaux, d'un cadre prévoyant l'intégration de la GRC et de l'ACC ainsi que d'une proposition d'une structure institutionnelle adaptée pour passer la stratégie de GRC à la phase opérationnelle.



Siège de l'IGAD

Source : Secrétariat de l'IGAD

Promotion de l'agriculture intelligente face au climat

L'IGAD a conclu un partenariat avec la Croix-Rouge du Kenya pour mettre en œuvre des activités d'agriculture intelligente face au climat dans la préfecture de Dadaab-Garissa. La première phase du projet a démarré en avril 2017 et a été achevée en décembre 2017. La visite de terrain effectuée en janvier 2018 a évalué l'avancement du projet et en a conclu que les prestations ont été fournies, malgré un changement de calendrier. La première phase a donné lieu à des formations d'agriculteurs et à l'établissement de sites de démonstration et de ceintures vertes pour leur permettre d'en apprendre davantage sur les pratiques agronomiques nouvelles et améliorées.

Les conclusions de la visite de terrain ont éclairé la deuxième phase du projet, qui a débuté en avril 2018. La Phase II envisagera, entre autres, l'introduction de cultures pluviales résistantes à la sécheresse et la construction d'un réservoir surélevé pour irriguer les terres aux alentours du barrage de Kulan.



Agriculture intelligente face au climat : L'un des jardins de démonstration créé par les agriculteurs du district de Kulan dans la préfecture de Garissa au Kenya.

Source : Banque mondiale/GFDRR



Agriculture intelligente face au climat : Spécialistes GRC de l'IGAD à l'écoute des agriculteurs du district de Kulan dans la sous-préfecture de Dadaab, au cours de la visite de terrain du 23 janvier 2018.

Source : Banque mondiale/GFDRR

Composante 2 : Renforcement des capacités de coordination en termes de GRC et d'ACC dans la région de l'IGAD

Intégration dans les programmes scolaires de la gestion des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique

En novembre 2017, une réunion consultative régionale sur l'intégration de la GRC et de l'ACC dans les programmes scolaires a rassemblé des points focaux de GRC et des spécialistes des programmes scolaires issus d'États membres de l'IGAD. La réunion a donné lieu à des idées sur l'élaboration d'un cadre régional de l'IGAD pour l'intégration de la GRC et de l'ACC dans les programmes scolaires. Les idées examinées comprenaient la nécessité de compiler les expériences en la matière propres à chaque pays et la possibilité d'inclure la GRC/l'ACC comme matière à part entière dans les programmes scolaires.

Le consultant recruté a démarré en janvier 2018 l'évaluation des stratégies visant l'intégration de la GRC et de l'ACC dans les programmes scolaires en Éthiopie, en Ouganda et en Tanzanie. Le cadre régional élaboré à l'issue de cette évaluation pour l'intégration de la GRC et de l'ACC dans les programmes scolaires a été présenté à des experts techniques des États membres de l'IGAD en mai 2018. Sur la base des observations formulées par les experts des États membres de l'IGAD, le consultant élaborera une version finale de la stratégie pour la soumettre à l'approbation des décideurs de l'IGAD.

Formations aux évaluations des besoins post-catastrophe

Des formations au niveau national ont été dispensées sur les méthodologies du PDNA et du Cadre de relèvement post-catastrophe. Ces formations ont été mises en œuvre dans le cadre de la déclaration commune sur les évaluations et la planification des efforts de relèvement post-crise entre l'Union européenne, et la Banque mondiale. Elles ont enseigné aux participants non seulement les méthodes pour réaliser des évaluations post-catastrophe le cas échéant, mais aussi les moyens de reproduire cette formation dans leurs régions respectives. Les participants étaient issus d'horizons variés, comprenant des représentants de l'administration centrale et locale, du milieu universitaire et d'organisations de la société civile.

En décembre 2017, 48 participants dont 13 femmes ont suivi une formation au Burundi. À la demande du Gouvernement de l'Ouganda, la formation dispensée en avril 2018 à Kampala a concerné 43 participants, dont 13 femmes.

Deux autres séances de formation ont eu lieu au Kenya pour des représentants de Somalie et du Soudan du Sud, en mai et juin 2018. La formation pour les représentants somaliens a été suivie par 43 participants, dont 10 femmes, et celle pour les représentants sud-soudanais a compté 46 participants, dont 13 femmes.

La commissaire adjointe à la GRC du cabinet du Premier Ministre de l'Ouganda, s'adressant aux participants à la formation au PDNA tenue en Ouganda du 9 au 13 mai 2018.

Source : Banque mondiale/GFDRR



Formation sur le rôle des médias dans la prise en compte de la GRC et de l'ACC

En juin 2018, une formation a eu lieu à Mombasa au Kenya, pour les médias, les journalistes et les points focaux de GRC sur le rôle des médias dans l'amélioration de la prise en compte de la GRC et de l'ACC. Cette formation a été suivie par 41 participants, dont 9 femmes, et a abouti à des recommandations tant pour le niveau régional que national. Parmi les recommandations régionales, l'IGAD pourrait envisager des méthodes visant à impliquer les médias lors des Forums sur les perspectives climatiques de la Grande Corne de l'Afrique. Au niveau national, il est prôné d'envisager des moyens visant à associer les médias et des spécialistes de GRC/ACC en vue d'élaborer ensemble des programmes destinés à informer le public sur les questions de GRC et d'ACC.



Journalistes pendant la formation sur le rôle des médias dans la prise en compte de la GRC et de l'ACC au Kenya, 25-28 juin 2018.

Source : Banque mondiale/GFDRR

Composante 3 : Renforcement de l'unité de gestion des risques de catastrophe

Renforcement de l'unité de gestion des risques de catastrophe de l'IGAD

L'unité d'exécution du projet est composée de six personnes : un coordinateur du programme/expert principal de GRC, un responsable des achats, un expert en suivi et évaluation, un responsable financier et un assistant administratif. Pour renforcer les capacités techniques de l'équipe de mise en œuvre du projet, deux collaborateurs techniques ont suivi une formation dans leur domaine d'expertise.



Le programme au sein de la SADC

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) rassemble quinze États membres de l'Afrique australe,⁵ d'une population totale d'environ 260 millions d'habitants. Son objectif est de réduire la pauvreté et de favoriser le développement socio-économique, la paix et la sécurité au moyen d'actions de coopération et d'intégration régionale.

La SADC a beaucoup progressé dans la réalisation des objectifs de développement. Les progrès sont toutefois disparates d'un pays à l'autre et le développement en cours est menacé par les risques croissants de catastrophes naturelles. Depuis 2000, la fréquence, l'ampleur et l'impact de la sécheresse et des inondations ne cessent d'augmenter, et le changement climatique pose des problèmes pour des États insulaires tels que les Seychelles.

La SADC a relevé les grands points d'achoppement en termes de GRC dans la région, notamment le sous-financement et le manque de coordination des cadres institutionnels pour la PRC aux différents échelons de l'administration, l'absence d'évaluations et d'analyses des risques complètes et continuellement mises à jour et la faiblesse des systèmes de gestion de l'information et des connaissances. En novembre 2016, les ministres de la SADC chargés de la GRC ont adopté la Stratégie régionale de préparation et d'intervention en cas de catastrophes, qui s'appuie sur le programme de GRC approuvé en 2008 par le sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC et en 2009 par le Conseil de la SADC. Devenue opérationnelle en novembre 2009, l'unité de PRC de la SADC se charge de la coordination des programmes régionaux de préparation et d'intervention aux catastrophes et aux aléas transfrontaliers, en travaillant en étroite collaboration avec le Centre de services climatologiques de la SADC.

Cinq composantes sont mises en œuvre au sein de la SADC au titre du programme du Résultat 2, qui apportent les contributions suivantes :

- 1** Renforcement des mécanismes institutionnels et de coordination de la réparation et des interventions en cas de catastrophe dans la région ;
- 2** Opérationnalisation des systèmes nationaux et régionaux d'information et de connaissance sur la PRC ;
- 3** Renforcement du programme régional de plaidoyer sur les politiques et le renforcement des capacités de PRC ;
- 4** Renforcement de l'intégration de la PRC dans le plan et les stratégies de développement ; et
- 5** Renforcement des capacités de mise en œuvre et de coordination au Secrétariat de la SADC.

Au cours de l'exercice 2018, les activités ont été mises en œuvre dans les cadre des composantes 1, 2 et 3.

⁵ Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Activités au sein de la SADC, Exercice 2018

L'accord de subvention a été signé en décembre 2017, permettant ainsi le début de la pleine mise en œuvre des activités au titre du programme du Résultat 2. Un programme de collaboration sur les activités de renforcement des capacités a démarré avec la North-West University d'Afrique du Sud. Les universités ont présenté les toutes dernières conclusions de leurs recherches en mars 2018 lors de la Conférence régionale de la SADC sur la PRC, qui a aussi été l'occasion du lancement du Plan de préparation aux catastrophes pour la région de la SADC.

Composante 1 : Renforcement des mécanismes institutionnels et de coordination de la préparation et des interventions en cas de catastrophe dans la région

Conférence régionale de la SADC sur la PRC

En mars 2018, la première Conférence régionale de la SADC sur la PRC a eu lieu à Pretoria en Afrique du Sud. Y ont assisté 169 délégués de 15 États membres, comprenant des acteurs de la PRC issus du milieu universitaire, de la société civile, du secteur privé, d'organisations régionales et de partenaires de développement. La conférence a fait le point sur les progrès accomplis par le programme régional de la SADC portant sur la PRC visant à gérer les incertitudes, réduire la vulnérabilité et accroître la résilience parmi les États membres et les communautés de la SADC.

Le Centre africain d'études de catastrophes est l'un des partenaires à avoir organisé la Conférence régionale de la SADC sur la PRC qui s'est déroulée à Pretoria. Au cours de la Conférence, le Centre africain d'études de catastrophes a instauré un réseau de plus d'une vingtaine d'éminents universitaires d'Afrique australe pour discuter des liens qui existent entre la politique et la recherche appliquée pour la PRC.

Conférence régionale de la SADC sur la PRC, du 26 au 28 mars 2018 à Pretoria en Afrique du Sud.

Source : Site internet de la SADC



Composante 2 :

Opérationnalisation des systèmes nationaux et régionaux d'information et de connaissance sur la PRC

Forum régional sur les perspectives climatiques d'Afrique australe

Le programme du Résultat 2 a apporté son appui au Forum régional sur les perspectives climatiques d'Afrique australe (SARCOF), qui a eu lieu au Botswana en août 2017 et a réuni une cinquantaine de participants provenant d'organismes d'hydrométéorologie, d'organismes de GRC et d'organisations régionales. Le forum SARCOF a affiché son consensus quant à ses perspectives pour la saison des pluies 2017/2018 dans la région de la SADC. Le programme du Résultat 2 a apporté son appui à la participation au forum de scientifiques climatiques issus des États membres et a fourni des orientations sur les mesures à adopter pour faire face aux risques climatiques saisonniers.

Composante 3 : Renforcement du programme régional de plaidoyer sur les politiques et le renforcement des capacités en PRC

Programme de conseil aux politiques publiques et de renforcement des capacités

Le programme de conseils aux politiques publiques et de collaboration universitaire est en cours depuis juin 2017. Le Centre africain d'études de catastrophes à la North West University d'Afrique du Sud assurera la gestion et la coordination des activités de renforcement des capacités pour les professionnels des États membres de la SADC. Ce même centre assurera aussi la gestion des activités ponctuelles de politiques publiques et de recherche sur les questions de gouvernance en matière de PRC pour venir à l'appui du Secrétariat de la SADC.

Programme de conseil aux politiques publiques et de renforcement des capacités, Visite de formation au radar météorologique de Lekwena de la NWU en Afrique du Sud.

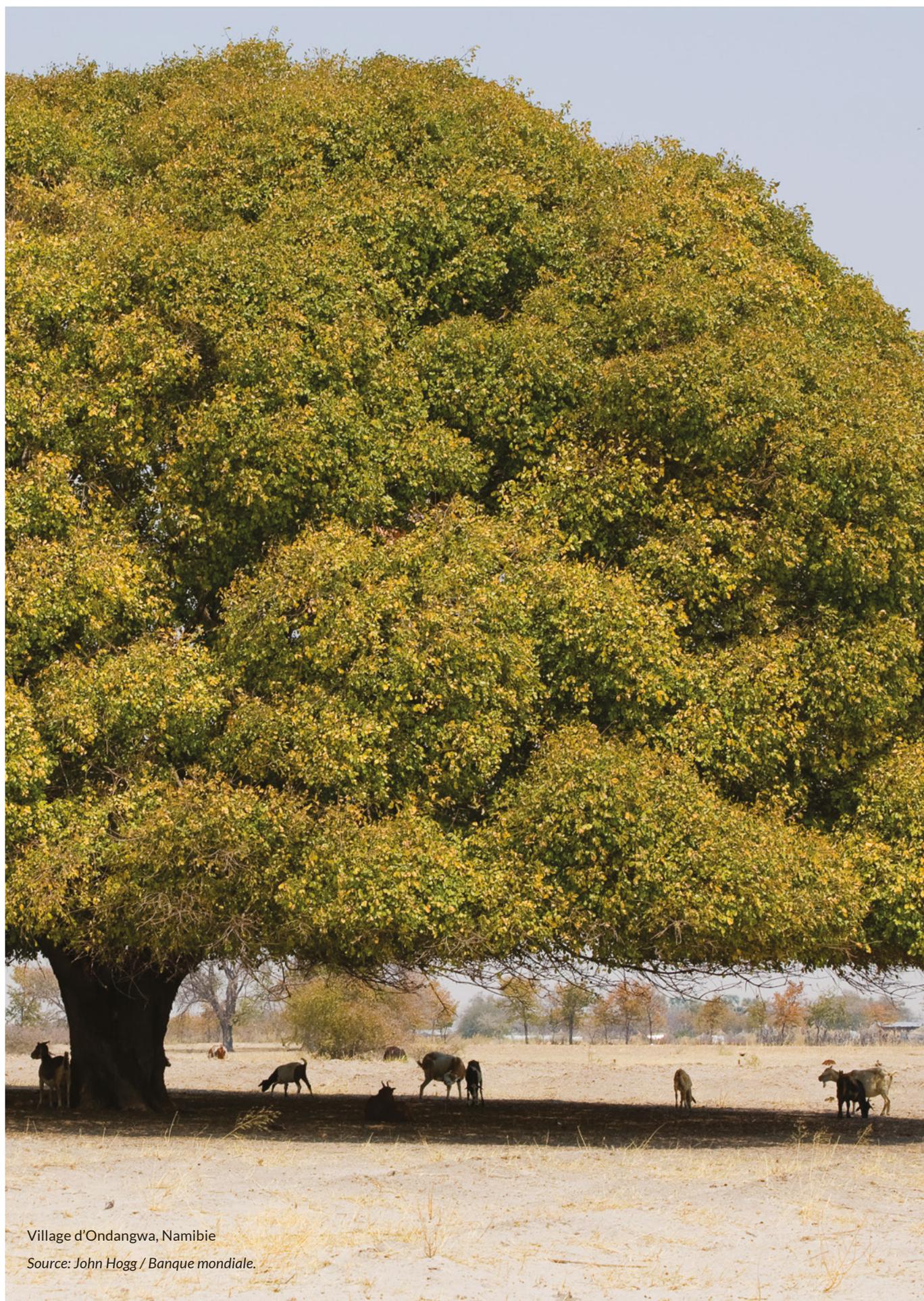
Source : Banque mondiale/GFDRR





Siège de la SADC, Botswana

Source : Wikipedia.org



Village d'Ondangwa, Namibie

Source: John Hogg / Banque mondiale.

Les partenaires du programme R2

GROUPE DES ÉTATS ACP

Le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est une organisation intergouvernementale créée par l'accord de Georgetown en 1975. Il est composé de 79 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, signataires de l'accord de Cotonou (appelé « Accord de partenariat ACP-CE »), qui les lie à l'Union européenne. Le programme ACP-UE ND RR est opérationnel dans les pays et régions ACP.

Parmi les principaux objectifs du Groupe des États ACP figure le développement durable de ses États membres et leur intégration dans l'économie mondiale. À cet égard, dès 2004, le Groupe des États ACP a pris l'initiative d'inaugurer des mesures de prévention et de résilience face aux catastrophes naturelles. Il y est parvenu en sensibilisant l'Union européenne au besoin d'élargir son champ d'action au-delà des interventions humanitaires pour adopter une approche globale plus proactive de prévention et de gestion des risques de catastrophes naturelles.

Le programme ACP-UE ND RR s'inscrit dans la coopération de longue date qui existe entre le groupe des ACP et l'UE. Il réunit des entités de résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique des régions aux côtés de partenaires spécialisés tels que la GFDRR, pour lutter contre les vulnérabilités des pays ACP face à des chocs exogènes en adoptant des mesures intégrées à l'adaptation au changement climatique, à la protection de l'environnement et à la gestion des risques de catastrophes naturelles.

Pour plus d'informations : www.acp.int

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne (UE) est le principal bailleur de fonds d'aide au développement et du financement climatique. L'UE finance le programme ND RR par un don de 54,5 millions d'euros versé sur un Fonds fiduciaire à bailleur unique, dans le cadre du 10e Fonds européen de développement.

L'UE se trouve au premier plan de l'agenda international en matière de résilience, en apportant son appui aux pays en développement pour qu'ils se préparent à des catastrophes, y résistent et s'en relèvent. L'UE est pleinement engagée à appuyer la mise en œuvre du nouvel Agenda 2030 et des objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes.

Les efforts de l'UE à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des régions, pays et communautés découlent de la stratégie de l'UE pour la prévention des risques de catastrophes (2011), du Plan d'action sur la résilience dans les pays sujets aux crises (2013) et du Plan d'action sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 (2016). Ces plans mettent en commun les ressources humanitaires et de développement afin de mettre en œuvre des initiatives phares telles qu'AGIR (Alliance mondiale pour la résilience dans le Sahel), SHARE (Aide à résilience de la corne de l'Afrique), AMCC+ (Alliance mondiale contre le changement climatique plus) ou DIPECHO. Par sa coopération avec le Groupe des États ACP, l'UE a inscrit au cœur de ses interventions la nécessité de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience des régions, des pays et des communautés.

Pour plus d'informations : www.europa.eu

FACILITÉ MONDIALE POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET LE RELÈVEMENT

La Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR) gère le Fonds fiduciaire à bailleur unique du programme ND RR.

La GFDRR est un partenariat mondial qui aide les pays en développement à mieux comprendre leurs vulnérabilités aux aléas naturels et à les réduire, et à s'adapter au changement climatique. Travaillant avec plus de 400 partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux, la GFDRR accorde des financements au moyen de subventions, de l'assistance technique, des formations et des activités de partage des connaissances, afin d'intégrer dans les politiques et les stratégies la gestion des risques de catastrophes et climatiques. Gérée par la Banque mondiale, la GFDRR reçoit l'appui de 34 pays et de dix organisations internationales.

Pour plus d'informations : www.gfdr.org



Un arbre a Deadvlei, Namibie

Source: iStock

Programme « Renforcer les capacités de résilience aux catastrophes en Afrique subsaharienne » - Résultat 2

Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR)
Banque mondiale - Bureau de Bruxelles
17 avenue Marnix - B-1000 Bruxelles, Belgique

infoacpeu@worldbank.org
www.drrinacp.org



Renforcer les capacités de
résilience face aux catastrophes
en Afrique subsaharienne



Une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, Caraïbes
et Pacifique, financée par l'Union européenne et gérée par GFDRR

Mis en œuvre par :



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery



LA BANQUE MONDIALE
IBRD · IDA